

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article4745>

Au journal officiel du 3 juin 2014

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mardi 3 juin 2014

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Interdiction de la mise en culture des variétés de maïs génétiquement modifiées / Homologation du circuit de vitesse de Maison Blanche (Sarthe). / Avis du CE sur le délai de retrait d'une décision individuelle illégale et sur la répétition de sommes indument versées / Concours pour le recrutement direct de membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel / Modification de la capacité d'accueil pour l'homologation des enceintes sportives de plein air

[\[1\]](#)

Agriculture

– Loi n° 2014-567 du 2 juin 2014 [relative à l'interdiction de la mise en culture des variétés de maïs génétiquement modifié](#) NOR : AGRX1404572L

Circulation routière

– Arrêté du 27 mai 2014 [modifiant l'arrêté du 4 mai 2012 portant homologation du circuit de vitesse de Maison Blanche \(Sarthe\)](#) NOR : INTS1410292A

Justice administrative

– [Avis du Conseil d'Etat n°s 376501, 376573 du 28 mai 2014](#) NOR : CETX1412475V

– Arrêté du 2 juin 2014 [autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture des concours externe et interne de recrutement direct de membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel](#) NOR : JUSE1407950A

– Arrêté du 2 juin 2014 [fixant au titre de l'année 2015 le nombre de postes offerts aux concours externe et interne de recrutement direct de membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel](#) NOR : JUSE1407967A

Sports

– Arrêté du 29 avril 2014 [modifiant l'article A. 312-11 du code du sport](#) NOR : FVJV1410089A

[L'intégralité du JORF n°0127 du 3 juin 2014](#)



[1] Photo : © Kret